L' AGORA DE LA DÉCROISSANCE PROSPÈRE

Bâtir ensemble un projet de société radicalement nouveau

1ère edition 2023

Alter capitae

SOMMAIRE

04.
Edito d'Alter Kapitae

05.
Introduction par Eloi Laurent

06.
Décroissance et représentations

12.
Décroissance et comptabilité

18.
Décroissance et énergie

24.
Les propositions des étudiant-es

26.
Remerciements

27.
Partenaires

L'ÉDITO D'ALTER KAPITAE

Par Gabriel Malek et Pierre Yves Thuillier, cofondateurs d'Alter Kapitae

Alors que la sixième limite planétaire, celle du cycle de l'eau, vient d'être franchie, notre modèle économique continue sa délétère poursuite de la croissance au prix de la précarisation des travailleurs et de la destruction du vivant. Longtemps mis de côté dans le débat public par l'effervescence consumériste dont on sait aujourd'hui les toxiques conséquences, le mouvement décroissant a su construire au fil des années une proposition de modèle de société alternative robuste et désirable.

Pour incarner ce nouveau modèle de société, la décroissance doit désormais sortir des marges du système en unissant toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer sans faux-semblants à son déploiement. Nous avons fait le choix inédit de rassembler des chercheurs.euses, des associations, des militant.es, des politiques et des entrepreneur.euses pour discuter de la mise en place concrète de la décroissance, au sein de l'Agora de la Décroissance Prospère.

Repenser l'usage des ressources naturelles, changer radicalement la manière dont on mesure la valeur, faire rêver à travers un nouveau récit du bonheur : telles sont les premières pierres à poser pour bâtir ce monde nouveau. Seule la force mobilisatrice que suscite l'édification collective d'une nouvelle architecture de la société permettra de répondre aux deux grands défis du siècle : la répartition des richesses et la construction d'un équilibre avec les écosystèmes vivants.

Alter Kapitae est une association loi 1901 à but non lucratif défendant un nouveau modèle de société fondé sur l'idée de décroissance prospère. Réunissant des jeunes actifs convaincus par ce changement de modèle, elle a été cofondée en octobre 2021 par Gabriel Malek et Pierre-Yves Thuillier.
Ils ont été rejoints par Sophie Carion, Yves Perret, Manon Lavaux, Louis Fidel, Justine Buriller, Charlotte Burnod, Letizia Molinari, Thomas Mazza, Lucie Vidonne

INTRODUCTION

Éloi Laurent, économiste (OFCE/Sciences Po, Ponts Paris Tech, Stanford University)

Tout chercheur ou chercheuse travaillant sur la sortie de la croissance se trouve un jour ou l'autre confronté(e) à la même question : comment, en dépit de ses défauts évidents, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) continue-t-elle au siècle des défis et des chocs écologiques de gouverner l'économie et par contrecoup une partie substantielle de la vie sociale ? Comment se fait-il que plus de cinquante ans après le Rapport Meadows et la Lettre Mansholt, alors que la Biosphère est sous nos yeux détruite par l'obsession de la croissance, nous en soyons au même point en France et en Europe, à nous réjouir du consensus des idées et à déplorer l'inertie politique ?

La réponse à laquelle je suis parvenu est la suivante : ce n'est ni la force statistique du PIB, ni le pouvoir de séduction sociale de la croissance qui empêchent leur dépassement. Ce sont nos institutions qui protègent la croissance de son abolition. Les institutions sont la forme durable de la coopération sociale, formelles (droit, Etat, Constitution, etc.) ou informelles (codes de conduite, normes culturelles, imaginaires, etc.) qui régissent dans la durée les sociétés humaines. La solution au dépassement de la croissance est donc évidente : il faut inventer et faire vivre des institutions de la post-croissance.

Je suis donc particulièrement heureux de voir se déployer dans ce carnet des propositions précises et argumentées visant à repenser des institutions essentielles : culture, éducation, mobilité, fiscalité, comptabilité, etc. De la plus technique à la plus ouverte, ces propositions sont autant d'invitations à refonder nos institutions pour nous inventer un avenir. Que chacun et chacune, selon ses envies et ses moyens, s'en empare !

01.

DÉCROISSANCE ET RÉPRÉSENTATION

«Malgré le rouleau compresseur idéologique, des majorités aspirent à rompre avec le mythe de la croissance infinie»

Nous évoluons aujourd'hui dans une société où nous sommes confrontés en permanence à des représentations de croissance, à des incitations à la consommation et à des modes de vie en contradiction absolue avec le respect des limites planétaires. Les valeurs véhiculées par les messages publicitaires dans l'espace public et virtuel sont déconnectées des indicateurs sociaux et de bien-être de la société, tandis qu'émerge la nécessité de réduire drastiquement notre consommation pour maintenir des conditions de vie viables tout en répartissant équitablement les richesses. Ainsi, ces représentations doivent évoluer radicalement, dans une logique de limitation de la consommation afin de réduire notre empreinte environnementale, mais également afin de promouvoir d'autres modèles plus désirables, et d'utiliser la capacité d'influence éprouvée du marketing pour inciter à consommer moins et mieux.

C'est dans cet esprit que le groupe de travail 'Décroissance et Représentations' s'est concentré sur deux enjeux interdépendants. Il s'agit d'abord de sortir d'un imaginaire consumériste, en questionnant notamment la place de la publicité et sa compatibilité avec un mode de vie sobre. Le deuxième axe de réflexion porte sur la façon dont nous pouvons accroître la désirabilité des idées de décroissance et de sobriété, et donc parvenir à casser les idées reçues à ce sujet afin de mettre en avant leur nécessité dans la transition énergétique et environnementale.

Le mot des coprésidents

VINCENT LIEGEY
MEMBRE FONDATEUR DE L'OPCD

BASTIEN SIBILLE
PRÉSIDENT DES LICOORNES

Nous vivons dans une société de croissance. Aussi bien d'un point de vue culturel qu'économique, nous en sommes devenus dépendants. Bien sûr, dans ce système, économiquement, il n'y a rien de pire que l'absence de croissance, qui signifie récession, chômage, paupérisation. Culturellement, cette culture consumériste à laquelle nous avons été biberonné est entretenue par la publicité et les médias dominants.

Or, comme le démontre aujourd'hui la science, une croissance infinie dans un monde fini n'est pas possible : il n'y a pas de croissance verte et nous dépassons déjà un certain nombre de seuils de soutenabilités autour des 9 limites planétaires. De plus, au-delà d'un certain niveau, croissance n'est pas nécessairement synonyme de plus de bien-être. Au contraire. Ainsi, malgré le rouleau compresseur idéologique, des majorités aspirent à rompre avec le mythe de la croissance infinie.

Derrière la Décroissance, mot-obus choisi à dessein pour ouvrir ce débat sans se faire récupérer par le greenwashing, se cache de nouveaux imaginaires émancipés des concepts toxiques de notre temps comme le productivisme, le consumérisme, l'économisme ou le techno-scientisme.

Comment faire vivre ces nouveaux récits afin de mieux s'en emparer et co-construire ces nouveaux mondes soutenables et souhaitables autour du partage, de la solidarité, de l'entraide, du care, des communs, des low-tech, de la permaculture ? En quoi la publicité et ses outils au service du statu-quo mortifère est-elle un blocage et comment la réorienter vers ces futurs souhaitables ? Comment se réapproprier l'intelligence collective, la créativité, faciliter l'ouverture démocratique vers ces nouveaux récits ?

1. Alimenter les nouveaux imaginaires en réorientant la publicité vers des activités écologiquement soutenables et socialement souhaitables

Organiser la disparition progressive de la publicité et de la communication commerciale. Cette réduction drastique sera mise en place de manière démocratique et coordonnée, pour dépasser l'inefficacité de l' autorégulation du système publicitaire et le contournement de régulations plus modérées par les acteurs économiques les plus puissants. Elle devra associer les acteurs dépendants du secteur afin d'organiser les modalités de la réorganisation de leurs modèles économiques.

Planifier la réduction d'espaces publicitaires marchands en définissant de façon démocratique (cf. proposition 4) les priorités dans les efforts de réduction, en commençant par l'interdiction de la publicité pour les activités les plus nocives aux limites planétaires (sur le principe de la loi Evin par exemple) et en allouant un pourcentage de la publicité globale à du contenu qui n'est pas marchand (par exemple 50% de la publicité d'ici 2025), pour promouvoir d'autres contenus, de vie publique, culture, art, etc, tout en garantissant la fonction informationnelle des contenus publicitaires restants. Le but est de réduire la place de l'économie marchande dans la publicité de manière significative et progressive et d'offrir plus d'espace à ce qui impacte positivement la société.

Certaines collectivités territoriales pourraient, par anticipation de la disparition progressive de la publicité, prendre des décisions d'interdiction immédiate de celle-ci (partout où cela est possible, par exemple la publicité numérique ou les boîtes aux lettres). Ce faisant, elles permettraient de garantir le droit pour chaque citoyen·ne de refuser la publicité.

Réutiliser des espaces publicitaires pour mener des campagnes d'information et de sensibilisation à grande échelle et faire émerger un nouveau discours et de nouvelles représentations de ce qui serait souhaitable et désirable pour le plus grand nombre. La réduction de la publicité marchande permettrait aussi de libérer de l'espace public à d'autres fins (éducation populaire, informations pratiques, vie de la ville, art, nature, démocratie), et de revitaliser les territoires en mettant en avant les associations, initiatives, activités sur place, le vivre ensemble et les communs.

2. Créer un réseau national d'expérimentations décroissantes qui fédère et soutient des initiatives décentralisées et spontanées, faisant vivre par la pratique les nouveaux imaginaires écologistes.

Créer un "secrétariat général de l'imagination", organe de coordination national, dont l'objectif serait de répertorier les initiatives existantes, stimuler les partages, et accompagner les transitions, notamment dans les territoires.

Financer, au sein des territoires, la création de tiers lieux d'innovations sociale et économique, d'expérimentations et de réflexions pour faire vivre de nouveaux imaginaires. Sur le modèle du numérique dans la santé, lancer des appels à projet au niveau territorial, en réunissant experts, chercheurs, professionnels, entreprises, collectivités et citoyens afin de pouvoir évaluer et expérimenter des mesures décroissantes dans le domaine des représentations. Ces projets collaboratifs pourront donner lieu par la suite à des services, événements, ou ateliers tout en renforçant le lien social et dynamisant les territoires.

Instaurer une journée citoyenne autour des limites écologiques, mais aussi culturelles et sociales, sur le thème : comment faire société. Sur le modèle de la journée défense et citoyenneté, obligatoire pour les jeunes entre 16 et 25 ans, afin de sensibiliser les jeunes générations aux thématiques de décroissance et sobriété, de convivialité et de partage.

Expérimenter la décroissance à l'échelle d'un territoire, par la mise en place d'événements et d'actions, tels que : un mois de la gratuité des transports en commun, un mois sans consommation, revenu de base, la semaine de 4 jours, communs et d'autres formes de gouvernance pour la propriété, systèmes de partage, d'échanges sans monnaie etc.

3. Impulser la transformation des productions culturelles publiques et privées pour en faire des leviers d'adhésion autour de principes en lien avec la décroissance

Créer des narratifs positifs et désirables autour de la décroissance en mobilisant et en formant les acteurs culturels, et en sensibilisant le grand public.

Compléter la classification existante des contenus audiovisuels par une mention concernant le respect de l'environnement : "contenu présentant des comportements/biens/services non soutenables et mettant en péril telle et telle(s) limites planétaires ".

Créer un centre national d'acteurs du monde culturel autour de nouveaux récits, fédérant un réseau d'artistes, scénaristes, écrivains, en lien avec anthropologues, ethnologues ou encore historiens, d'autres civilisations et parties du monde. A cet effet, nous proposons de monter des appels à projet pour cette création de nouveaux imaginaires, qui pourront bénéficier de supports et financements de la part des institutions publiques.

4. Organiser des Conventions citoyennes de la Décroissance afin de proposer des mesures territorialisées pour réorienter les pratiques individuelles et collectives au service de l'intérêt général

La décroissance prospère ne peut advenir que si elle est liée à un travail démocratique profond permettant à chaque citoyen.ne de se l'approprier et de participer à sa définition.

Constituer des Conventions Citoyennes (une convention nationale et des déclinaisons locales et/ou thématiques, sectorielles) sur différents thèmes associés à la décroissance comme la sobriété, ou la convivialité.

Établir une concertation au niveau national afin de produire des propositions démocratiques sur des sujets liés à la décroissance, en garantissant que les propositions issues de ces processus soient bien soumises au législateur ou à référendum. Ce modèle s'inspire de la diversité de conventions et dynamiques de délibération citoyennes, de leurs succès, créativité et audace, et pourra être décliné au niveau des collectivités territoriales afin d'adapter les mesures en fonction des spécificités régionales.

Mener une réflexion démocratique au sein de conventions citoyennes sur des processus de changements, au niveau sectoriel et territorial, de nos modes de consommation. L'objectif est d'aller vers une décroissance choisie, juste et émancipatrice, coordonnée, qui ait des effets concrets et bénéfiques sur les modes de vie des citoyens sur un territoire donné. Ces axes de consommation pourraient être les suivants : la mobilité, le logement, l'alimentation, la sortie de nos dépendances au fossile, le zéro-déchet, les communs, services publiques et gratuités, éducation et santé, minima et maxima sociaux, reconversion professionnelle, care, les low-tech...

5. Proposer des formations aux enjeux des limites planétaires et des planchers sociaux à destination des professionnels, des étudiants et des citoyens

Imposer des modules de formation obligatoire pour les décideurs politiques, les journalistes, et les agences de communication, sur l'aspect multidimensionnel et systématique des enjeux environnementaux, pour leur meilleure prise en compte dans les décisions politiques et la transmission de l'information. Cette formation aurait lieu de manière régulière et périodique (tous les 2 ans par exemple), et serait assurée par une fédération d'experts, chercheurs et associations, supervisée par un comité créé spécialement.

Intégrer la thématique de la décroissance et le questionnement de la croissance dans les formations scolaires et universitaires, par le biais d'un cours obligatoire pour tous les cursus de l'enseignement supérieur. Cela permettrait d'encourager la pensée systémique et l'intelligence collective, et également de valoriser des professions en lien avec la transition écologique pour les étudiants.

Vulgariser les scénarios qui circulent dans les cercles d'organismes experts, prédisant les différentes trajectoires possibles de la société en fonction des choix réalisés aujourd'hui. Les rendre plus accessibles au grand public afin de garantir une meilleure compréhension et de générer des attentes exigeantes envers les décideurs politiques et les institutions publiques.

Imposer un test des connaissances de durabilité pour les étudiants en cycle supérieur dans des disciplines déterminées (telles que commerce, ingénieur, sciences sociales, sciences politiques).

Les membres

Yasmina Auburtin, consultante éditoriale à impact chez Imagine 2050
François Briens, chercheur et spécialiste de la prospective économique
Ulf Clerwall, membre du Conseil d'Administration de la Chaire Unesco Bernard Maris
Jean-Philippe Decka, auteur et fondateur de Ozé le podcast
Sarah Denisse, chargée de campagne chez Résistance à l'agression publicitaire
Paul Druesne, membre du CJD
Mathilde Dupré, co-directrice de l'Institut Veblen
Christine Lollier Brassac, membre du CJD
Loïc Marcé, co-président de l'Arbre des imaginaires
Sarah Turini, présidente du CJD Lorient
Oriane Wegner, membre de l'Institut Rousseau
Elisa Yavchitz, directrice générale de Les Canaux

Groupe coordonné par :

Lisa Rouard
Justine Buriller
Gabriel Malek

02.

DÉCROISSANCE ET COMPTABILITÉ

Derrière la rigueur froide des comptables, derrière l'image technique et objective rattachée à la comptabilité, se cache la poésie d'un domaine multi millénaire, dont l'exploration nous fait voyager à travers l'immense majorité des sociétés humaines sédentarisées. Structurées grâce à la création de systèmes comptables de différentes formes, qui sont parfois la seule trace que nous ayons de ces civilisations, les manières de compter et ce qui compte nous en apprennent beaucoup sur les manières des anciens de se représenter le monde. Langage commun d'une société infusant dans toutes les branches du droit, à l'aune des bouleversements écologiques, changer la comptabilité apparait alors comme une pierre angulaire essentielle de la transition, pour compter ce qui compte vraiment et construire un projet de société.

Ce constat se généralise, comme on peut le remarquer à travers des initiatives de plus en plus nombreuses. Le champ de recherche des comptabilités socio-environnementales est en structuration progressive depuis les années 1960, et glisse du cognitif vers le normatif. Aujourd'hui, trois initiatives concernent la France. L'initiative du normalisateur international, l'ISSB, qui prône que la seule information importante est l'incidence de l'environnement au sens large d'une organisation sur sa valeur actionnariale. L'initiative européenne, CSRD, beaucoup plus ambitieuse, qui propose de rendre compte, en complément de l'approche de l'ISSB, des incidences des organisations sur leur environnement. Enfin, Le Grand Défi, initiative représentative de la société française, a formulé en février 2023 une proposition encore plus ambitieuse : intégrer totalement, d'ici 2030 et pour toutes les entreprises, les enjeux sociaux et environnementaux dans les comptes.

Une chose est sûre : la comptabilité socio-environnementale n'existe pas, il n'y a que des comptabilités socio-environnementales. La question est donc, pour créer le cadre nécessaire au projet de société de la décroissance prospère, quel système comptable défend-on, et de quel cadre conceptuel doit-il découler ?

Le mot des coprésidents

ALEXANDRE RAMBAUD
CORESPONSABLE DE LA CHAIRE COMPTABILITÉ ÉCOLOGIQUE AGROPARISTECH

MÉLANIE BERGER
PRÉSIDENTE DU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS

Etant donné l'urgence absolue de la situation écologique et de la difficulté de transformer nos systèmes d'information, démocratiser l'essence éminemment politique de la comptabilité est pour nous capital. En effet, nous pensons que le débat de la prochaine norme comptable ne doit pas être un débat d'experts, mais doit se baser sur des processus démocratiques éclairés pas des résultats scientifiques.

Afin de construire des propositions politiques cohérentes et réalistes construisant un chemin vers un changement de normes, notre groupe a cherché à définir une destination, des grandes étapes balisant cette route et des premiers pas possibles dès aujourd'hui. La destination d'une comptabilité en accord avec le projet de la décroissance prospère, c'est une comptabilité où la préservation du Vivant prime sur les rendements financiers, et où l'on ne peut générer du profit financier au détriment de ce dernier, ce qui transforme donc non seulement l'annexe, mais aussi le bilan et le compte de résultat. C'est une comptabilité qui rompt avec la vision utilitariste de la Nature, et qui tient compte de l'évolution perpétuelle de notre écosystème. En un mot, c'est un modèle qui découle du cadre conceptuel CARE.

Les grandes étapes que nous proposons se confondent avec celles proposées par Le Grand Défi, que nous avons cherché à compléter, afin d'harmoniser les différentes initiatives se manifestant au sein d'une société de plus en plus préoccupée par les enjeux écologiques. Enfin, pour que dès aujourd'hui nous puissions avancer, nous nous sommes demandés quelles étaient les conséquences des manquements actuels de la comptabilité, pour les amoindrir, dans une volonté de s'inscrire dans un mouvement de fond.

Les travaux de ce groupe de travail, sollicitant un écosystème en ébullition, ont permis de mettre en évidence des controverses fertiles, aboutissant à ces propositions que nous pensons réalistes et applicables.

1. Doter le projet de la décroissance prospère d'une comptabilité adaptée d'ici 2030 en redonnant aux citoyen.nes le pouvoir de décider ce qui compte vraiment

Afin que la gouvernance de la comptabilité soit définie via une approche par les communs, nous souhaitons que les citoyen.nes puissent redéfinir les grandes orientations que celle-ci doit suivre, dans un processus démocratique. En effet, la dernière grande loi sur la comptabilité date des années 1980. Afin d'adapter le processus de retranscription de ces orientations dans le plan comptable, nous pensons qu'une refonte du fonctionnement de l'ANC est également nécessaire.

A partir de l'été 2023, nous proposons de lancer "les cahiers de doléances de la comptabilité", pour que les communautés locales puissent transmettre leurs sources de préoccupation.

Nous proposons, à l'automne 2023, la création d'un comité d'experts qui sera chargé d'analyser ces cahiers de doléance. Ce comité sera représentatif des parties prenantes : économie, société civile, ONG défenseuses de l'environnement, comptabilité en soutenabilité forte, droit, gouvernance

A partir de janvier 2023, ce comité rédigera ainsi une proposition de loi dessinant les grandes orientations de la comptabilité au XXIème siècle, en refondant également le fonctionnement de l'ANC, afin que sa gouvernance fasse de la comptabilité un commun de la société française.

Le comité rédigera également un rapport expliquant les liens entre les cahiers de doléance et les articles législatifs.

La nouvelle ANC sera alors chargée de décliner ces orientations, en prenant en compte une implémentation en fonction de la taille des organisations, conformément à l'agenda proposé par Le Grand Défi.

2. Par des expérimentations de gouvernance des communs dans les territoires, créer les outils de dialogue permettant les discussions sur les nécessaires renoncements

Pour que les changements de la comptabilité soient réalisés conformément à une approche par les communs, nous devons mener des expérimentations locales, en réunissant des acteurs aux intérêts divers autour de la table. C'est également par ces expérimentations que nous pourrons cheminer vers un système comptable adapté à la décroissance prospère.

Nous lançons un appel national à volontaires pour expérimenter des comptabilités écologiques. Les structures peuvent être des collectivités, des entreprises, des associations etc.

Nous demandons à l'Etat ou équivalent (type ADEME) de prévoir une enveloppe budgétaire permettant de financer la création de ces outils de dialogue.

Nous demandons que les collectivités locales dont le territoire contient tout ou partie d'un écosystème aient la possibilité de lever une taxe exceptionnelle auprès des acteurs interagissant avec cet écosystème dans l'objectif de mettre en place une comptabilité dite écosystème centrée sur ce dernier.

3. Participer activement aux collaborations internationales pour redonner à la France son leadership historique en obligeant les entreprises à communiquer des plans de transition et en pénalisant de manière exemplaire celles ne le faisant pas

Nous sommes dans un monde globalisé, et de nombreuses initiatives cherchent à structurer les données extra-financières, préalable obligatoire à un changement de comptabilité. Elles ne se valent pas toutes, et nous demandons un alignement de celles-ci sur des objectifs désirables pour le futur. Afin que la France conserve une avance historique, nous demandons d'aller plus loin que ces initiatives.

Nous demandons que la retranscription de CSRD en droit français demande aux entreprises concernées d'obligatoirement publier des plans de transition cohérents avec les objectifs cités dans les normes.

De nombreuses organisations sont tenues de réaliser un bilan carbone mais ne le font pas, car l'amende n'est pas suffisamment incitative.

Ainsi, pour faire appliquer la loi, nous proposons une amende exemplaire de 50% du résultat comptable mesuré avec le PCG en cas de non-publication des états de durabilité.

Il a été scientifiquement démontré que le positionnement actuel du normalisateur international, s'axant uniquement sur les besoins des actionnaires et des marchés financiers, conduit à un appauvrissement des écosystèmes. Nous demandons à ce que la France et l'Europe plaident et négocient au niveau de l'ONU un alignement de l'ISSB avec les objectifs écologiques pris par les Etats sous réserve d'une sortie de ces Etats des IFRS.

4. Prélever une part substantielle de dividendes mal comptés et les redistribuer pour moitié aux travailleurs et pour moitié à une Caisse de la redirection écologique

Transformer la comptabilité permet de redéfinir la notion de profit, pour que celui-ci soit compatible avec une société en décroissance cheminant vers la post-croissance. Cependant, ce changement est long et l'urgence de la situation nous appelle à encadrer dès maintenant l'affectation de résultats mal comptés.

Les grandes entreprises sont celles qui ont le plus d'impact environnemental, et, pour favoriser les organisations à taille humaine, cette mesure concerne uniquement les sociétés dépassant sur les deux dernières années deux des trois seuils suivants :

- 250 salariés
- Bilan supérieur à 20 millions d'euros
- Chiffre d'affaires supérieur à 40 millions d'euros

Les entreprises doivent cependant provisionner des montants importants pour réussir la transition, et changer le résultat impacterait directement les finances publiques via l'assiette fiscale.

Ainsi, afin de continuer l'infusion des bonnes pratiques de l'ESS pour construire une économie de la coopération démarrée avec la création de missions pour les entreprises, nous demandons de contrôler l'affectation du résultat des grandes entreprises, et notamment des dividendes dont les montants actuels nous apparaissent incompatibles avec les intérêts de la société.

Etant donné l'ampleur du changement de paradigme nécessaire, et par souci de justice sociale, nous demandons ainsi à ce que 80% des dividendes distribués en AG soient redirigés, dont 40% pour les salariés et 40% vers la Caisse de redirection écologique mentionnée ci-dessous. Cette mesure est directement inspirée des accords sur le partage de la valeur et de l'innovation de sociétés françaises.

Cette mesure a lieu de 2024 à 2030, date de changement de normes comptables. Chaque année, le pourcentage est redéfini en fonction d'une estimation des coûts socio-écologiques non payés.

5. Créer une Caisse de la Redirection Ecologique qui flèchera les ressources vers des projets répondant aux enjeux de notre temps à travers un processus de sélection rompant avec la recherche de rendement financier

Bien que la notion de finance à impact se démocratise de plus en plus, force est de constater que le changement de boussole qu'elle promet tarde à apparaitre. Nous pensons que ceci est dû à l'orthogonalité entre l'accomplissement d'objectifs sociaux et environnementaux et la performance financière, ainsi qu'à un rapport au temps linéaire dans les processus d'évaluation. C'est pourquoi nous demandons la création d'un organisme axé sur un autre paradigme.

L'application a lieu par la création d'un comité national en 2023, qui aura en charge le pilotage de l'infusion et du fonctionnement dans les territoires. Une gouvernance partagée mobilisant des acteurs clés de l'ESS aura comme objectif de permettre un suivi des projets innovants et à but non lucratifs.

Afin de s'assurer que cet organisme permette le développement d'une économie vertueuse, les projets soutenus devront obligatoirement, avant un potentiel classement, répondre aux critères suivants:

- Inscription aux statuts de l'organisation que sa finalité est la réponse à un besoin clairement identifié, se rapportant à une convention collective acceptée au niveau local, régional, national ou international (accord de Paris, taxonomie etc.)
- Interdiction de versement de bénéfices tant que les objectifs fixés avec la Caisse ne sont pas atteints
- Définition des actions à mener dans le cadre de l'aide demandée, et effets attendus à long terme
- Suivi ex itinere des incidences de l'action et adaptation des objectifs des effets attendus et des actions chaque année, pour tenir compte de l'incertitude radicale et avoir une conduite du changement agile.

En vertu de solidarité internationale et de la responsabilité historique de l'Occident dans les problématiques écologiques, nous demandons à ce que 10% des ressources captées soient reversées au fond de soutien international créé à l'occasion de la COP 27.

Les processus de sélection des projets à soutenir ont vocation à se diffuser au fur et à mesure à l'ensemble des aides accordées par les pouvoirs publics, afin que le subventionnement de projets non alignés avec nos ambitions socio-écologiques s'arrête.

Les membres

Nicole Alix, présidente de La Coop des Communs

Christophe Amoretti Hannequin, conseiller Finance responsable et achats chez France Urbaine

Jennifer Bardy, maitresse de conférences à l'Université Côte d'Azur

Charlotte Daeffler, dirigeante de la société Xyleo

Francky Duchateau, Responsable Entreprises durables chez Agridées

Jérémy Huchet, expert-comptable mémorialiste chez EMS audit

Ciprian Ionescu, Responsable Capital Naturel au WWF France

Clément Morlat, directeur du CERCES Cercle des Comptables Environnementaux et Sociaux

Xavier Perrin, chef du projet Communs de la ville de Grenoble

Christopher Rannou, chargé de mission au Lab Capital Naturel

Timothée Saumet, Chief Impact Officer d'EFALIA

Groupe coordonné par :

Viken Joshi
Pierre Musseau
Yves Perret

03.

DÉCROISSANCE ET ÉNERGIE

Depuis la révolution industrielle, la consommation énergétique mondiale n'a cessé de croître et a été multipliée par un facteur 22 entre 1850 et 2021. Cette consommation énergétique, encore largement d'origine fossile, est directement liée à notre empreinte carbone. Si la sortie des énergies fossiles et le développement significatif des énergies renouvelables font aujourd'hui consensus dans les débats sur la transition énergétique, la question de la consommation énergétique n'est que trop peu évoquée. Pourtant, pour atteindre les objectifs climatiques de Paris, il est indispensable d'agir sur la consommation. Dans son rapport d'octobre 2021, RTE (Réseau de Transport d'Electricité) estime que, dans une hypothèse de croissance annuelle de 1,3% de 2030 à 2050, la France devra réduire sa consommation d'énergie finale de 40% pour respecter les accords de Paris. Une réduction massive de notre consommation d'énergie primaire est alors nécessaire pour espérer atteindre l'objectif Européen de neutralité carbone en 2050.

Cependant, cette réduction de la consommation énergétique ne doit pas se faire au détriment des ménages les plus modestes. Dans un contexte de sobriété énergétique forcée et d'une augmentation des prix de l'énergie à la suite de la crise en Ukraine, l'Observatoire Nationale de la Précarité Énergétique (ONPE) soulignait que 25% des ménages français étaient en difficulté pour payer leurs factures énergétiques et 84% des Français se disent préoccupés par l'augmentation des prix. Il est primordial que les économies d'énergie n'impactent pas les ménages les plus pauvres.

Alors, comment organiser rapidement et efficacement une réduction d'ampleur de la consommation et de la production d'énergie au niveau français ? Comment concilier lutte contre la précarité énergétique et nécessaire décroissance de la consommation énergétique ? C'est ce que le groupe de travail a cherché à comprendre pour proposer des mesures utiles à tous les acteurs concernés.

Le mot des coprésidents

AGNES SÏNAI
DIRECTRICE DE L'INSTITUT MOMENTUM

GILLES VERMOT-DESROCHES
MEMBRE DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

«Nos réflexions ont été guidées par cinq grandes valeurs : la convivialité, la sobriété, l'équité, la solidarité et l'autonomie»

Dans un contexte d'accélération et d'industrialisation, l'Anthropocène a créé une société d'exubérance énergétique et de dépendance aux énergies fossiles. Pour alimenter notre société thermo-industrielle, nous consommons toujours plus d'énergie, qui est extraite de continents toujours plus lointains, ce qui entretient une situation climatique et sociale périlleuse. Les crises environnementale et énergétique que nous vivons doivent nous inciter à repenser notre système afin de réduire notre dépendance géopolitique et notre subordination aux énergies fossiles. Il est primordial de repenser et diversifier les infrastructures - de transport et de production de l'énergie - afin d'éviter tout verrouillage du système qui induirait une dépendance supplémentaire et conduirait à une trajectoire d'effondrement. Il est également nécessaire de redimensionner les échelles pour construire un réseau énergétique plus sobre, plus autonome et convivial, plus contrôlable, plus maîtrisable et avec une plus grande visibilité.

Au sein de ce groupe de travail, nos réflexions sur des mesures de décroissance énergétique ont été guidées par cinq grandes valeurs : la convivialité ; la sobriété ; l'équité pour réequilibrer l'accès des pays du Sud à des matières premières vitales ; la solidarité pour ne pas impacter les ménages les plus modestes ; et l'autonomie.

1. Introduction progressive d'une carte carbone visant à rationner de manière équitable la consommation énergétique et les émissions induites

Nous proposons l'introduction d'une carte carbone permettant d'attribuer individuellement des quotas annuels d'émission de carbone dans une logique de rationnement. Ces quotas sont applicables à la consommation énergétique liée au logement (électricité, gaz, fioul...) et au transport (essence, billets d'avion...). Pour l'achat d'un billet d'avion par exemple, le quota carbone du citoyen est déduit des émissions induites par le trajet, et ce en plus du coût monétaire classique. La carte carbone permet de fixer une limite stricte et indépassable aux émissions des particuliers d'une manière socialement équitable.

Les quotas carbone sont répartis d'une manière égalitaire entre les citoyens dans l'objectif de lutter contre l'inégale répartition sociale des consommations d'énergie. Dans une démarche de redistribution financière, un échange de quotas serait possible - les plus gros émetteurs pourront racheter des quotas d'émission aux plus sobres - mais serait limité.

La carte carbone doit dans un premier temps être un outil pédagogique adopté pour montrer concrètement à chacun l'impact de sa consommation sur le climat. Une fois l'outil appréhendé, il devient progressivement contraignant. Le quota carbone annuel diminue à un rythme proposé de 6% par an, pour arriver à 3 tonnes de carbone par an et par personne en 2030 dans une logique de descente énergétique progressive.

Pour que cette carte carbone soit acceptée, elle doit prendre en compte les particularités des citoyens, en particulier des ruraux, être la moins bureaucratique possible et proposer des solutions alternatives concrètes. Cette réflexion doit aussi considérer les conséquences induites, y compris à l'autre bout du monde, de tels dispositifs.

2. Encourager la sortie de l'ère de la voiture individuelle et de l'avion tout en favorisant l'accès à des modes de déplacements alternatifs, sobres et partagés

Les modes de transport contemporains, notamment la voiture et l'avion, sont fondés sur un imaginaire de puissance et de vitesse. Ils impliquent une ébriété énergétique, des désastres écologiques et des inégalités sociales importantes. Il faut inventer de nouvelles manières de se déplacer plus sobres et plus conviviales.

Pour sortir rapidement de l'ère de la voiture individuelle, nous proposons de :

- Mettre en place une taxe annuelle proportionnelle au poids sur tous les véhicules individuels de plus de 800 kg
- Interdire la vente de tout véhicule individuel de plus de 1.5 tonnes, comme les SUV
- Brider les moteurs à une vitesse maximale de 130km/h et diminuer la vitesse maximale autorisée à : 30km/h en ville, 60km/h sur route, 90km/h sur autoroute

Pour réduire le nombre de vols aériens, nous proposons de :

- Introduire une taxe progressive sur les billets d'avion : le premier billet est relativement peu taxé puis la taxe augmente de manière exponentielle en fonction du nombre de vols annuel (par exemple 100 euros sur le deuxième vol, 200 sur le troisième, 400 sur le quatrième).
- Subventionner les billets de train grandes lignes afin de proposer une alternative bon marché pour les longues distances.

Pour promouvoir des modes de transport alternatifs et sobres, nous proposons de :

- Favoriser le développement des véhicules légers de moins de 500 kg, plus polyvalents que les vélos et plus sobres que les voitures.
- Mettre en place des maisons de la mobilité à l'échelle de chaque commune ou intercommunalité. Ces maisons de mobilité favoriseraient la location et la réparation de véhicules légers à faibles coûts.
- Développer les infrastructures de mobilité alternative (pistes cyclables, espaces de marché et de course à pied, transports en commun) sur l'ensemble du territoire national.

3. Mettre l'écologie au coeur de l'éducation et proposer des journées de formation et de sensibilisation à la gestion de crise énergétique

Pour répondre au défi environnemental, chaque citoyen doit avoir accès à une culture écologique suffisante afin de sortir de l'imaginaire de l'abondance et d'entrer dans une logique de sobriété. Pour cela, nous proposons de :

- Enseigner l'interdépendance des sociétés humaines et des limites planétaires ainsi que les leviers d'action pour faire face à la crise climatique dès le collège.
- Intégrer l'éducation à l'écologie à l'ensemble des disciplines existantes: porter le regard sur la nature à travers des artistes de différentes époques en français ou dans les disciplines artistiques; observer la temporalité des changements climatiques en histoire, repenser aux cycles de vie en technologie..
- Ajouter à tout cursus d'études supérieures, un programme approfondi dédié à la crise climatique et abordant des notions de mathématiques et de physique-chimie. Ce module donnera lieu à une validation obligatoire.
- Mettre en place des journées dédiées à la formation à l'urgence énergétique adaptables à différents publics (entreprises, écoles, universités, collectivités...) et organisées sous forme de mises en situation thématiques (comment réagir en cas de coupure de courant? comment distribuer et épargner l'énergie pour éviter une pénurie?)
- Accentuer la sensibilisation à la sobriété et à l'efficacité énergétique à l'échelle individuelle et collective en systématisant les activités de type fresque des limites planétaires ou atelier 2Tonnes.

4. Accélérer un vaste programme de rénovation énergétique performante des bâtiments en priorisant systématiquement les logements sociaux

Le secteur du bâtiment représente 44% de l'énergie consommée en France tandis que 5.2 millions de passoires énergétiques sont comptabilisées sur le territoire. En conséquence, nous proposons d'engager un programme de rénovation complète et performante des bâtiments en priorisant systématiquement les logements sociaux. Nous voulons :

- Simplifier les démarches en mettant en place un guichet unique de demande d'aides et de subventions.
- Lutter contre les inégalités dans l'accès à un logement décent en rendant la rénovation abordable pour toutes et tous, jusqu'à proposer la couverture à 100% des coûts de rénovation pour les ménages les plus précaires.
- En parallèle, rendre systématique la rénovation énergétique des logements individuels lors des changements de propriétaires ou de locataires, et celle des copropriétés lors des ravalements.
- Inciter fortement les banques à revoir leurs aides financières pour permettre aux plus précaires de financer les rénovations performantes.
- Faire du logement social un catalyseur national du projet de rénovation de tous les bâtiments, en augmentant ses capacités financières propres et en faisant un emblème du projet.
- Faciliter l'habitat partagé, les habitats légers, les structures foncières coopératives, mixer les immeubles de bureaux avec des logements sociaux, articuler le bâti avec l'agriculture.

5. Développer les communautés énergétiques renouvelables dans les quartiers défavorisés les plus exposés au risque d'insécurité énergétique

Les communautés énergétiques renouvelables (CER) représentent un levier incontournable de la transition écologique et de la lutte contre la précarité énergétique. Elles permettent de donner aux citoyens le contrôle sur le système énergétique afin de le rendre plus résilient et plus juste. En France, l'ambition dans ce domaine est encore trop faible par rapport à nos voisins européens. Nous proposons, dans un souci de justice sociale et climatique, de :

- Viser 25 % d'énergie renouvelable produite et détenue par des citoyens à l'horizon 2030.
- Accélérer la dynamique des projets à gouvernance locale, mieux les accompagner et communiquer à leur sujet tout en simplifiant leur développement et leur financement.
- Encourager leur adoption par des subventions publiques en simplifiant les mécanismes de financement et en réduisant les coûts de raccordement.
- Faire bénéficier les quartiers défavorisés et vulnérables d'importants investissements pour la constitution de ces CER.
- Communiquer massivement sur les opportunités et les avantages des CER.

Les membres

Mélanie Basson-Duvigeant, membre du CJD et directrice de l'entreprise Caporga
Farah Doumit, doctorante à l'école Polytechnique spécialisée en management environmental et travaillant au Engie Lab
Danyel Dubreuil, Coordinateur de l'initiative « Rénovons ! » chez CLER, administrateur de Enercoop
Cyrus Farhangi, prospective énergie-climat-"sobriété", enseignant Emlyon, animateur du site plansb.info, conférencier sur les limites planétaires
Christophe Gay, forum Vie Mobile
Régis Janvier, fondateur de l'entreprise Karbon Ethic
Guillaume Kerlero, membre de l'Institut Rousseau et directeur du projet 'Road to Net Zero'
Benoit Lebot, membre de la compagnie des Négawatts
Paul Neau, membre de la compagnie des Négawatts
Barbara Nicoloso, directrice de Virage Énergie
Clément Tranain, conseiller Énergie des Amis de la Terre

Groupe coordonné par :

Mathieu Pierrone
Thomas Mazza
Letizia Molinari
Pierre Yves Thuillier

04.

LE MOT DES ÉTUDIANT-ES

La crise écologique fait partie de la vie de nous tous.tes étudiant.es dans la vingtaine, qui avons grandi.es avec la certitude d'être "la génération future" dont parlait le rapport Brundtland de 1987. Nous voyons sous nos yeux la biodiversité s'effondrer, les températures augmenter, la neige des glaciers fondre, les sécheresses s'aggraver d'année en année, et dans le même temps, de nouveaux puits de pétrole, de nouvelles déforestations et de nouveaux projets inutiles se frayer un chemin pour enrichir les poches de quelques-un.es, et détruire la maison de tous.tes. Avec autant de force que nous rejetons le modèle actuel, nous soutenons le projet d'une société radicalement nouvelle, qui remplace le dogme de la croissance et de la domination par celui du prendre soin.

Cette notion de soin doit pénétrer chacune de nos activités et chacun de nos choix, elle doit être le prisme de lecture de notre rapport au monde. Cette transformation doit commencer ici et maintenant, dans les espaces que nous traversons chaque jour et auprès des personnes qui nous entourent. Après deux ans d'une pandémie qui a empêché toute action collective et tout contact humain, nous nous sommes organisé.es pour entamer une réflexion commune sur l'avenir de notre École dans une perspective décroissante.

Pour nous doter des outils nécessaires pour faire face aux crises écologiques et sociales, nous avons d'abord besoin d'un nouveau cadre d'enseignement. L'université doit devenir le lieu où l'on parle de ce monde futur, des limites planétaires, de décroissance, d'un nouveau rapport au travail, du bien-être. Mais ce mouvement ne peut pas s'inscrire dans une démarche isolée du reste des activités de l'École. L'université elle-même doit s'engager dans la transition écologique : se débarrasser des partenariats avec des entreprises soutenant les énergies fossiles, repenser les transports, l'alimentation, les déchets, et tous les autres domaines au prisme de la sobriété. Ce changement de paradigme ne peut se faire sans l'implication de tous.tes. Pour une École réellement inclusive et juste, les rapports de force qui ont produit le système actuel doivent nécessairement être déconstruits pour accueillir un changement systémique. Pas à pas, nous voulons transformer cette dite "École de l'élite" en une École pour toutes et tous, car ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra enfin être l'École Libre des Sciences Politiques.

1. Le parcours pédagogique

- Au nom du pluralisme en économie, introduire également dans le programme des cours avec une approche critique de l'économie néolibérale, en intégrant la question des limites planétaires et les perspectives critiques de la croissance verte.

- À côté des cours de sport, langue et culture, ajouter des cours de low tech, maraîchage, menuiserie, réparation, centrés sur un principe d'économie circulaire et une réappropriation des savoirs pratiques.

2. Lien social, bien-être et santé mentale

- Lutter contre les conséquences de la logique productiviste affectant particulièrement le personnel de ménage et de sécurité, en réduisant les cadences et en priorisant l'internalisation de l'activité, aujourd'hui sous-traitée.

- Créer un lieu convivial de partage, où les étudiant-es peuvent échanger des objets et des vêtements qu'iels n'utilisent plus - en particulier les étudiant-es internationaux-ales qui rencontrent souvent des difficultés lorsqu'iels arrivent en France.

3. Alimentation et déchets

- Renforcer le soutien aux projets étudiants tels que l'épicerie solidaire La Grenade et la cafétéria étudiante de Pavés et aider à la mise en place de ces modèles vertueux sur tous les campus, notamment par la mise au point d'une indemnisation financière pour les bénévoles.

- Proposer davantage d'options végétariennes et vegan dans l'offre alimentaire à Sciences Po.

4. Mobilité et énergie

- Réduire le chauffage des bâtiments du campus en diminuant la température et en arrêtant de chauffer les bâtiments lorsqu'ils sont fermés.

- Encourager l'utilisation du train par les étudiant-es en subventionnant les abonnements SNCF - en fonction des revenus.

5. Les Partenariats

- Arrêter toute collaboration avec des entreprises qui nuisent à l'environnement et financent des projets d'énergie fossile

- Intégrer une réflexion écologique dans l'accompagnement de Sciences Po Carrières, pour encourager les étudiant-es vers de nouvelles voies dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Les propositions ont été votées par 130 étudiant-es issu-es de cursus différents et variés, avec l'appui des associations suivantes: Pavès, Sciences Po Environnement, La Grenade, Cohérence, Le Collectif Du Lien

REMERCIEMENTS

L'équipe d'Alter Kapitae souhaite apporter ses remerciements les plus chaleureux à toutes les personnes et organisations ayant rendu possible la réalisation de cet événement unique.

Tout d'abord, un immense merci à Sciences Po Paris, dont le courage de permettre la démocratisation de ce mot obus de décroissance démontre l'engagement de l'école vis-à-vis des générations futures.

Alter Kapitae remercie les présidents des groupes de travail pour leur engagement, leur expertise, et surtout le temps consacré aux travaux ayant permis d'aboutir à ces propositions.

Nous remercions également l'ensemble des membres des groupes de travail pour leurs regards critiques, leurs remarques constructives, et pour la bienveillance générale se dégageant des réunions de travail.

Alter Kapitae remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs et notamment Olivier Mondin, Jean Reberat et Gulzhan Grieu pour leur soutien financier à l'organisation de l'Agora.

Nous remercions Singular Planet, qui est la première organisation soutenant financièrement Alter Kapitae, démontrant son engagement pour construire un avenir désirable.

L'association a une pensée particulière pour Mathieu, Lisa et Viken qui ont apporté une aide précieuse tout au long de l'année.

Nous pensons également à Elena Molinari, pour avoir contribué, par son talent artistique, à la réalisation de l'illustration en couverture.

Enfin, un immense merci à toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin, qu'il serait trop long de citer.

PARTENAIRES